

Partenariat & Innovation 4

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation

RAPPORT ANNUEL

31 Mars 2013

EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT PARTNERS

PRIVATE EQUITY



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

SOMMAIRE

PARTIE I - ETATS FINANCIERS DU FONDS PARTENARIAT & INNOVATION 4	3
1. Bilan.....	3
2. Hors Bilan.....	4
3. Compte de Résultat.....	5
PARTIE II - ANNEXES DU FONDS PARTENARIAT & INNOVATION 4	6
1. Règles et méthodes comptables.....	6
2. Autres informations.....	9
2.a - Evolution de l'actif net – décomposition du capital.....	9
2.b - Faits marquants.....	10
2.c - Boni de liquidation.....	10
2.d - Autres compléments d'information.....	11
2.e - Inventaire des investissements en Capital Investissement.....	13
2.f - Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé.....	14
2.g - Evolution de l'évaluation des investissements en Capital Investissement.....	14
2.h - Etat des cessions de l'exercice sur investissements en Capital Investissement.....	14
2.i - Clauses particulières affectant les investissements en Capital Investissement (indexation, révision de prix, dilution.....)	14
2.j - Etat des placements en Trésorerie.....	15
2.k - Dettes et créances.....	15
PARTIE III - RAPPORT DE GESTION DU FONDS PARTENARIAT & INNOVATION 4	16
1. Orientation de gestion.....	16
1.a - Historique.....	16
1.b - Caractéristiques juridiques.....	16
1.c - Stratégie d'investissement.....	16
2. Évolution de l'actif net et de la valeur liquidative depuis l'origine.....	17
2.a - Commentaire de gestion sur la période.....	18
2.b - Ratio réglementaire.....	19
2.c - Perspectives.....	19
3. Investissements / Cessions.....	19
3.a - Investissements pendant la période.....	19
3.b - Investissements dans d'autres fonds d'investissements pendant la période.....	19
3.c - Cessions pendant la période.....	19
4. Informations.....	19
4.a - Co-investissements.....	20
4.b - Co-désinvestissements.....	20
4.c - Mandats sociaux.....	20
4.d - Utilisation des droits de vote.....	20
4.e - Événements relatifs à la société de gestion.....	21
4.f - Modifications intervenues concernant les méthodes de valorisation au cours de l'exercice précédent et de cet exercice.....	21
4.g - Frais facturés au fonds sur la période.....	21
4.h - Prestations de conseil ou de montage facturés par la société de gestion ou une entreprise liée ou à une société dans laquelle le fonds détient des titres.....	21
4.i - Opération de crédit.....	21
4.j - Intervention du fonds sur les marchés à terme et les conséquences sur le portefeuille.....	21
4.k - Convention SOFARIS « Fonds Propres ».....	22
4.l - Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties.....	22
4.m - Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.....	22

Partie I - ETATS FINANCIERS du Fonds PARTENARIAT & INNOVATION 4

1. BILAN

BILAN ACTIF	31/03/2013	31/03/2012
DEPOTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	33 132 987,24	31 168 609,32
Instruments financiers de capital investissement	20 568 327,40	9 154 792,80
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	4 170 401,73	4 284 317,89
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	16 397 925,67	4 870 474,91
Instruments financiers à terme		
Autres instruments financiers	12 564 659,84	22 013 816,52
CREANCES	0,00	13 310,01
COMPTES FINANCIERS	590 253,35	18 742,12
TOTAL DE L'ACTIF	33 723 240,59	31 200 661,45

BILAN PASSIF	31/03/2013	31/03/2012
CAPITAUX PROPRES		
• CAPITAL (<i>sous déduction du capital souscrit non appelé et des répartitions d'actifs au titre de l'amortissement des parts du FCPR/FCPI/FIP</i>)	35 106 614,43	32 562 582,76
• Plus ou moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
• REPORT A NOUVEAU		
• Plus et moins-values nettes (a, b, c)	-553 395,01	
• Résultat de l'exercice (a, b)	-1 153 427,62	-1 676 058,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	33 399 791,80	30 886 524,09
(= Montant représentatif de l'actif net)		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Autres instruments financiers		
DETTES	323 448,79	314 137,36
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	33 723 240,59	31 200 661,45

a) y compris comptes de régularisations

b) diminués des acomptes versés au titres de l'exercice

c) sous déduction des répartitions d'actifs au titre des plus et moins-values

2. HORS BILAN

	31/03/2013	31/03/2012
OPERATIONS DE COUVERTURE	Néant	Néant
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
TOTAL OPERATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPERATIONS		Néant
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements (1)	96 525,00	
TOTAL AUTRES OPERATIONS	96 525,00	

(1) Au 31/03/2013 Partenariat & Innovation 4 s'est engagé à racheter les actions TEPA de Prowebclub pour un montant de 97 K€.

3. COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2013	31/03/2012
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur instruments financiers de capital investissement	149 574,80	44 426,99
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		64 964,54
TOTAL (1)	149 574,80	109 391,53
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES		
Charges sur instruments financiers à terme		
Autres charges financières		115,41
TOTAL (2)	0,00	115,41
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (1-2)	149 574,80	109 276,12
Autres produits (3)		
Frais de gestion (4)	1 304 474,13	1 787 804,40
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L,214-9) (1-2+3-4)	-1 154 899,33	-1 678 528,28
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 471,71	2 469,61
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)		
RESULTAT (1 - 2 + 3 - 4 +/- 5 - 6)	-1 153 427,62	-1 676 058,67

Partie II - ANNEXES du Fonds PARTENARIAT & INNOVATION 4

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS appelle l'attention des souscripteurs sur le fait que la valeur liquidative du Fonds peut ne pas refléter, dans un sens ou dans un autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du Fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des O.P.C.V.M. prévu par le règlement n°2003-02 du 2 octobre 2003 (modifié par les règlements n°2004-09 du 23 novembre 2004 et n°2005-07 du 3 novembre 2005) du comité de la réglementation comptable.

Les Actifs du FCPR comprennent tous les titres détenus dans son portefeuille, évalués comme indiqué ci-dessous, plus les créances, les liquidités et les montants investis à court terme. L'Actif Net est déterminé en déduisant tout passif éventuel de la valeur des Actifs du FCPR.

ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE

Pour les besoins de calcul de l'actif net du Fonds, les instruments financiers et les autres valeurs détenues par le Fonds sont évaluées par la Société de gestion conformément aux règles et méthodes préconisées par la réglementation en vigueur (Règlement 2003-02 du Comité de la Réglementation Comptable) et aux recommandations du *Guide International d'Évaluation à l'usage du Capital Investissement et du Capital Risque* publié en mars 2005 par la *European Venture Capital Association (EVCA)*, l'*Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC)* et la *British Venture Capital Association (BVCA)*.

Instruments financiers négociés sur un Marché Réglementé ou Non Réglementé

Les instruments financiers négociés sur un Marché Réglementé seront évalués sur la base du cours de clôture du marché constaté lors du dernier jour de cotation de la période d'évaluation. Pour les Investissements cotés soumis à une restriction ou à un "lock-up", une décote d'au moins 25% sera appliquée.

Les instruments financiers négociés sur un Marché Non Réglementé seront évalués selon les méthodes exposées ci-dessus, toutefois, lorsque le montant des transactions réalisées est réduit et que le cours n'est pas représentatif, ces instruments financiers pourront faire l'objet d'une évaluation selon les méthodes applicables aux instruments financiers non cotés.

Instruments financiers non cotés

La Société de Gestion évalue les instruments financiers non cotés à leur Juste Valeur, qui, dans sa vision, correspond au montant pour lequel il peut être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant sans contraintes et dans des conditions de concurrence normale. La Société de Gestion choisira la méthode la plus adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement réalisé.

La méthode du « Prix d'un Investissement Récent » constituera la méthode privilégiée compte tenu de la nature des investissements réalisés, en conformité avec l'orientation de gestion du Fonds. La valorisation retenue sera basée sur :

- Le prix payé lors de la souscription ou de l'acquisition initiale des titres de la société par le Fonds ou lors d'un investissement complémentaire.
- Le prix d'émission d'un nombre significatif de titres nouveaux, souscrits par un tiers à un prix différent de la valeur antérieurement retenue, ou le prix de transactions intervenues entre entités ou personnes indépendantes les unes des autres et portant sur un nombre significatif de titres.
Dans ce cas, l'évaluation des titres non cotés est basée sur le prix de l'opération, sous réserve qu'il ne sera pas tenu compte du prix de cette opération (ou il lui sera appliqué une décote appropriée), lorsque (i) l'opération avec des tiers est intervenue autrement que dans des conditions normales de marché, (ii) les objectifs du tiers ayant investi (intervenant uniquement dans l'opération) sont de nature stratégique et non pas de nature strictement financière, ou (iii) la transaction a été réalisée par échange de titres et les titres reçus sont non cotés.

En l'absence d'une transaction récente à l'issue d'une période de 12 mois après la date de l'investissement, la Société de Gestion s'attachera à identifier l'impact de tout changement ou événement postérieur à l'opération de référence susceptible d'affecter la Juste Valeur retenue.

La Société de Gestion aura la possibilité de retenir une autre méthode (multiples de résultats, références sectorielles...) et appliquera une décote de négociabilité sur la valeur de l'investissement, si elle considère cette méthode plus appropriée pour refléter la Juste Valeur de l'Investissement et notamment dans le cas où une ou plusieurs sociétés de portefeuille dégageront des résultats bénéficiaires ou des flux de trésorerie positifs pérennes.

En cas de constatation d'éléments déterminants attestant une diminution significative et durable de la situation et des perspectives de la société par rapport à celles qui avaient été prises en compte, soit à la date d'investissement, soit au dernier arrêté, une

dépréciation sur le prix d'acquisition ou une réduction de la valeur retenue lors du dernier arrêté est constatée par tranche de 25%, étant précisé qu'il sera possible d'appliquer une décote autre qu'un multiple de 25% si la Société de Gestion dispose d'informations suffisantes pour une évaluation plus précise.

Parts ou actions d'OPCVM et droits d'entités d'investissement

Les actions et les parts de d'OPCVM sont évalués sur la base de la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.

La valeur de tous les titres sera convertie en euros suivant le cours des devises à Paris le jour de l'évaluation.

Afin de vérifier la mise en œuvre des principes ci-dessus définis, l'évaluation du portefeuille au 31 mars et au 30 septembre sera soumise au Commissaire aux Comptes par la Société de Gestion, préalablement à la détermination de la Valeur Liquidative des parts.

Les Actifs comprennent tous les titres détenus dans son portefeuille, évalués comme indiqué ci-dessus, plus les créances, les liquidités et les montants investis à court terme. L'Actif Net du Fonds est déterminé en déduisant tout passif éventuel de la valeur des Actifs.

L'OPCVM a opté pour l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les revenus de valeurs à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés, en conséquence ils sont comptabilisés en produits lors du paiement.

Règle sur frais et sorties de titres

Les titres sont enregistrés hors frais et les sorties se font suivant la méthode du Prix Unitaire Moyen Pondéré.

CATEGORIES DE PARTS ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les droits des copropriétaires sont représentés par des parts A et B, conférant des droits différents à leur propriétaire.

La souscription des parts A est ouverte à toute personne physique ou morale, française ou étrangère.

La souscription des parts B est réservée à la Société de Gestion, au Promoteur, au Sponsor et aux personnes en charge de la gestion du fonds.

Chaque Investisseur dispose d'un droit de copropriété sur les Actifs du Fonds proportionnel aux parts détenues de chaque catégorie.

Valeur d'origine et nombre des parts

La valeur initiale des parts (hors droits d'entrée) est :

- part A : 100 Euros par part
- part B : 100 Euros par part

Il a été émis 851 parts B qui représentent 0,25% des souscriptions totales.

Valeur liquidative des parts

Les valeurs liquidatives des parts sont établies tous les trois mois, le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année, et pour la première fois au dernier jour de la Période de Souscription. La Société de Gestion peut établir ces valeurs liquidatives plus fréquemment en vue de rachats de parts effectués afin de distribuer du numéraire. Seules les valeurs liquidatives des parts établies les 31 mars et 30 septembre seront attestées par le Commissaire aux Comptes.

Les parts A sont des parts prioritaires qui ont droit à l'intégralité des distributions du Fonds jusqu'au remboursement complet de leur valeur initiale. Les parts A ont également droit à 80% de la plus-value du Fonds éventuellement réalisée.

Les parts B sont des parts ordinaires qui donnent droit à leurs titulaires, dès lors que le nominal des parts A aura été remboursé, à recevoir, au-delà de leur valeur initiale, 20 % des produits et plus-values nets réalisés par le Fonds. Dans l'hypothèse où les porteurs de parts A ne percevraient pas le montant nominal de leurs parts, les porteurs de parts B perdront la totalité de leur investissement dans ces parts B.

Ordre de distributions

Toute distribution en espèces ou en titres, réalisée par le Fonds, est allouée dans l'ordre de priorité suivant :

Premièrement, au remboursement aux porteurs de parts A de la valeur initiale des parts A.

Deuxièmement, au remboursement aux porteurs de parts B de la valeur initiale des parts B.

Finalement, dans la proportion de 80% aux porteurs de parts A et 20% aux porteurs de parts B.

FRAIS FACTURES AUX FONDS

Rémunération de la société de gestion

Le Fonds versera une rémunération à compter de la création du Fonds et jusqu'à la fin de la période de liquidation du Fonds. La Commission de Gestion sera de 3,6% par an net de toutes taxes sur la base de l'Engagement Global pendant les 3 premiers exercices et de 3,6% par an net de toutes taxes sur la base de l'Actif Net du Fonds avant Provision pour Boni de Liquidation les exercices suivants. La Commission de Gestion comprend la rémunération de la Société de Gestion et du Promoteur.

La Commission de Gestion sera versée à terme échu, le dernier jour de chaque trimestre. La Commission de Gestion n'est pas à ce jour soumise à TVA. Si de la TVA devenait due, elle n'augmentera pas la Commission de Gestion.

La Commission de Gestion sera diminuée annuellement des Honoraires de Transactions perçus par la Société de Gestion. Les Honoraires de Transaction sont (i) les honoraires et commissions relatifs à des prestations de service facturées au Fonds par la Société de Gestion, et (ii) la quote-part attribuable au Fonds, au prorata des fonds propres et quasi fonds propres détenus par le Fonds dans la société concernée, de toutes commissions de quelque nature que ce soit perçues et conservées par la Société de Gestion dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'investissements effectués par le Fonds (tels les commissions de négociation, d'arrangement, de syndication ou de prise ferme) ou dans le cadre du suivi de sociétés du portefeuille, y compris les jetons de présence.

Rémunération du dépositaire

Le Dépositaire recevra une commission annuelle égale à 0,12% TTC de l'Actif Net du Fonds. La rémunération du Dépositaire sera versée à terme échu, le dernier jour de chaque trimestre.

Autres frais

Les frais de transaction sont tous les frais externes relatifs à l'acquisition ou à la cession d'un Investissement (y compris, le cas échéant, les droits d'enregistrement ou tous autres droits et taxes similaires). Les frais de transaction qui ne sont pas pris en charge par les sociétés cibles seront sur présentation de justificatifs payés par le Fonds, et comprennent notamment les frais d'intermédiaires et de courtage, les frais d'étude et d'audit, les frais juridiques et comptables et les frais de contentieux éventuels engagés pour le compte du Fonds. Le Fonds supportera également, sur présentation de justificatifs appropriés, tous frais relatifs à son fonctionnement, y compris, sans que cette liste soit limitative, les frais de Commissaires aux Comptes, tous comptables indépendants, tous conseils juridiques et fiscaux et tous autres conseils externes, les primes d'assurance (y compris l'assurance couvrant la responsabilité éventuelle des mandataires sociaux et les commissions Sofaris), ainsi que les frais liés aux rapports préparés pour le compte des Investisseurs. Le montant global des frais de transaction et de fonctionnement visés au présent paragraphe ne pourra excéder annuellement 1,5% TTC de l'Engagement Global. Tous montants excédant ce seuil seront pris en charge par la Société de Gestion.

Frais de Constitution

Le Fonds a versé au titre des frais de constitution une somme forfaitaire de 152 803,55 Euros net de toutes taxes à la Société de Gestion, représentant 0,45% des souscriptions, afin de couvrir les frais juridiques, comptables, de déplacement, honoraires de consultants et autres frais administratifs liés à la création, l'organisation, le lancement et la commercialisation du Fonds.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le fonds capitalise le résultat de l'exercice.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer les plus et moins-values nettes réalisées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

Le plan comptable des OPCVM a été modifié pour tenir compte de cette possibilité nouvelle. L'article 15 du règlement 2011-05 du 10 novembre 2011 prévoit la possibilité d'une application anticipée pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012.

Seule la présentation des comptes annuels a été modifiée en conséquence pour les données de l'exercice clos le 31 mars 2013, les données des exercices précédents n'ont pas été retraitées.

Le fonds capitalise les plus ou moins-values nettes de l'exercice.

2. AUTRES INFORMATIONS

2.a - Evolution de l'actif net – décomposition du capital

		31/03/2013	31/03/2012	Variation exercice
APPORTS	+	33 966 100,00	33 966 100,00	+ 0,00
Capital souscrit ¹	+	33 966 100,00	33 966 100,00	+ 0,00
Capital non appelé ²	-			
RESULTAT DE LA GESTION	+/-	- 226 714,44	- 2 844 239,07	+ 2 617 524,63
Résultat de l'exercice	+/-	- 1 154 899,33	-1 678 528,28	+ 523 628,95
Cumul des résultats capitalisés des exercices précédents	+/-	- 1 678 528,28	+ 0,00	- 1 678 528,28
Plus-values réalisées				
Sur instruments financiers de capital investissement	+	371 035,81	52 869,88	+ 318 165,93
Sur dépôts et autres instruments financiers	+	51 901,25	26 861,63	+ 25 039,62
Sur instruments financiers à terme	+			
Moins-values réalisées				
Sur instruments financiers de capital investissement	-			
Sur dépôts et autres instruments financiers	-	939 864,84	51 616,84	- 888 248,00
Sur instruments financiers à terme	-			
Indemnités d'assurance perçues	+			
Quote-part de plus-values restituées aux assureurs	-			
Frais de transaction	-	37 725,48	29 372,92	- 8 352,56
Différences de change	+/-			
Différences d'estimation				
Sur instruments financiers de capital investissement	+/-	+ 2 945 048,69	+ 48 792,46	+ 2 896 256,23
Sur dépôts et autres instruments financiers	+/-	+ 216 317,74	- 1 213 245,00	+ 1 429 562,74
Sur instruments financiers à terme	+/-			
Boni de liquidation	+/-			
RACHATS ET REPARTITIONS D'ACTIFS	-	186 790,41	82 533,49	- 104 256,92
Rachats ²	-	186 790,41	82 533,49	- 104 256,92
Distributions de résultats	-			
Distributions de plus et moins values nettes	-			
Répartitions d'actifs	-			
AUTRES ELEMENTS ³	+/-	- 152 803,35	- 152 803,35	
CAPITAUX PROPRES EN FIN D'EXERCICE	=	33 399 791,80	30 886 524,09	+ 2 513 267,71

(1) y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPCVM

(2) sous déduction des commissions de rachats acquises à l'OPCVM

(3) il s'agit des frais de constitution

2.b - *Faits marquants*

Dans un climat des affaires dans les économies développées très instable depuis le début de l'année 2012, l'environnement économique reste fragile. La conjoncture économique influant sur le marché des entreprises du portefeuille, la volatilité de cet environnement est susceptible de remettre en cause leurs perspectives anticipées, qui sont un élément utilisé dans nos modèles de valorisation.

Ainsi, le contexte actuel incertain et volatile fait peser un risque sur les valeurs des participations retenues, présentes ou à venir, et les conditions anticipées de sortie.

2.c - *Boni de liquidation*

PARTENARIAT & INNOVATION 4

31 mars 2013

	PARTS A		PARTS B	
ACTIF BRUT	33 399 791,80			
Souscriptions initiales	33 881 000,00		85 100,00	
Rachats depuis la création du fonds	186 790,41		0,00	
80% Excédent	0,00			
20% Excédent			0,00	
Actif Brut par Part	33 399 791,80		0,00	
Provision pour boni de liquidation (PBL)			0,00	
ACTIF NET PAR PART	33 399 791,80		0,00	
Nombre de Parts	336 723		851	
Valeur Liquidative	99,19		0,00	

Il est rappelé aux souscripteurs que la valeur liquidative du Fonds peut ne pas refléter, dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du Fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

2.d - *Autres compléments d'information*

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS AU COURS DE L'EXERCICE

	En parts	En montant
Partis souscrites durant l'exercice		
Part A		
Part B		
Partis rachetées durant l'exercice		
Part A	1 172,00	104 256,92
Part B		
Solde net des souscriptions rachats		
Part A	-1 172,00	-104 256,92
Part B	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part A	336 723,00	
Part B	851,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ORGANISME AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2013	31/03/2012
PARTS A		
Actif Net	33 399 791,80	30 886 524,09
Engagement de souscription	33 672 300,00	33 881 000,00
Montant libéré	33 672 300,00	33 881 000,00
Répartitions d'actifs		
Distribution sur résultat		
Distribution sur plus et moins-values nettes		
Nombre de parts	336 723,00	337 895,00
Report à nouveau unitaire		
Plus et moins-values nettes unitaires reportées		
Valeur liquidative	99,19	91,40

	31/03/2013	31/03/2012
PARTS B		
Actif Net	0,00	0,00
Engagement de souscription	85 100,00	85 100,00
Montant libéré	85 100,00	85 100,00
Répartitions d'actifs		
Distribution sur résultat		
Distribution sur plus et moins-values nettes		
Nombre de parts	851,00	851,00
Report à nouveau unitaire		
Plus et moins-values nettes unitaires reportées		
Valeur liquidative	0,00	0,00

VALEUR BOURSIERE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE TRANSACTION TEMPORAIRE

	31/03/2013
Titres acquis à réméré	
Titres pris en pension livrés	NEANT
Titres empruntés	

VALEUR BOURSIERE DES TITRES DONNES ET REÇUS EN GARANTIE

	31/03/2013
Titres donnés en garantie et maintenus en portefeuille titres	NEANT
Titres reçus en garantie et non-inscrits en portefeuille titres	

TITRES DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/03/2013
Actions	
Obligations	
TCN	
OPCVM	12 564 659,84
Instruments financiers à terme	

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat	31/03/2013	31/03/2012
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 153 427,62	-1 676 058,67
Total	-1 153 427,62	-1 676 058,67
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 153 427,62	-1 676 058,67
Total	-1 153 427,62	-1 676 058,67
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au plus et moins-values nettes	31/03/2013	31/03/2012
--	------------	------------

Sommes restant à affecter

Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-553 395,01	0,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-553 395,01	0,00

Affectation

Distribution	0,00	0,00
Plus et moins values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-553 395,01	0,00
Total	-553 395,01	0,00

Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat

2.e - Inventaire des investissements en Capital Investissement

Nom de la société	Titres	Devise	Coût d'acquisition globale (€)	Evaluation globale (€)	Différence d'estimation globale
ABEX DEVELOPPEMENT (SNADEC)	Actions	EUR	1 210 001	4 070 947	2 860 946
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	Actions	EUR	1 300 000	1 300 000	0
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	Obligations	EUR	1 300 000	1 309 082	9 082
CMP	Actions	EUR	432 384	432 384	0
CMP	BSA	EUR	0	0	0
COHERIS	Actions	EUR	120 585	86 457	-34 128
ECA	Actions	EUR	94 881	45 912	-48 969
F&B GROUP (MAESA)	Actions	EUR	1 549 358	1 478 397	-70 961
F&B GROUP (MAESA)	Obligations	EUR	1 076 672	1 238 173	161 501
FINANCIERE DEFI	Actions	EUR	1 250 000	1 250 000	0
FINANCIERE DEFI	Obligations	EUR	1 250 000	1 318 219	68 219
FINANCIERE DEFI	Comptes courants	EUR	600 000	620 548	20 548
HEURTEY PETROCHEM	Actions	EUR	637 614	664 800	27 186
HI MEDIA	Actions	EUR	184 872	140 000	-44 872
INFOTEL	Actions	EUR	1 247 519	1 082 244	-165 275
INVENTIA	Actions	EUR	590 764	677 444	86 681
ITS GROUP	Actions	EUR	617 638	485 460	-132 178
MDxHEALTH	Actions	EUR	200 000	311 888	111 888
OROLIA	Actions	EUR	127 048	111 400	-15 648
PHARMAGEST INTERACTIVE	Actions	EUR	131 610	209 521	77 911
PROWEBCLUB	Actions	EUR	2 009 179	2 009 179	0
PROWEBCLUB	Obligations	EUR	592 292	608 552	16 260
PROWEBCLUB	BSA	EUR	85 000	85 000	0
SWORD GROUP	Actions	EUR	1 015 862	1 032 720	16 858
Total général			17 623 279	20 568 327	2 945 049

Le portefeuille, certifié ligne à ligne par le dépositaire, est mis à la disposition des porteurs de parts qui en font la demande.

2.f - Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé

Néant.

L'application de la valorisation en Juste Valeur préconisée par l'IPEV (International Private Equity & Venture Capital Valuation Board) pour les instruments financiers admis sur un Marché réglementé nous amène dorénavant à supprimer toute décote de négociabilité faisant référence au volume d'échange quotidien des titres. Une décote de négociabilité reste toutefois applicable si les instruments financiers concernés font l'objet de restrictions contractuelles sur leur cessibilité.

2.g - Evolution de l'évaluation des investissements en Capital Investissement

Nom de la société	Exercice N		Exercice N-1		Variation du coût d'acquisition	Variation de l'évaluation
	Coût d'acquisition	Evaluation	Coût d'acquisition	Evaluation		
ABEX DEVELOPPEMENT (SNADEC)	1 210 001	4 070 947	1 210 001	1 210 001	0	2 860 946
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	2 600 000	2 609 082	0	0	2 600 000	2 609 082
CMP	432 384	432 384	432 384	432 384	0	0
COHERIS	120 585	86 457	120 585	123 226	0	-36 769
ECA	94 881	45 912	94 881	84 957	0	-39 045
ESI GROUP	0	0	294 068	369 600	-294 068	-369 600
F&B GROUP (MAESA)	2 626 030	2 716 570	2 626 030	2 637 326	0	79 244
FINANCIERE DEFI	3 100 000	3 188 767	0	0	3 100 000	3 188 767
HEURTEY PETROCHEM	637 614	664 800	637 614	708 000	0	-43 200
HI MEDIA	184 872	140 000	184 872	209 600	0	-69 600
INFOTEL	1 247 519	1 082 244	1 247 519	1 210 541	0	-128 297
INVENTIA	590 764	677 444	590 764	590 764	0	86 681
ITS GROUP	617 638	485 460	617 638	619 380	0	-133 920
LEGUIDE.COM	0	0	480 729	371 830	-480 729	-371 830
MDxHEALTH	200 000	311 888	0	0	200 000	311 888
OROLIA	127 048	111 400	127 048	121 900	0	-10 500
PHARMAGEST INTERACTIVE	131 610	209 521	131 610	136 484	0	73 037
PROWEBCLUB	2 686 471	2 702 731	0	0	2 686 471	2 702 731
SWORD GROUP	1 015 862	1 032 720	310 258	328 800	705 605	703 920
Total général	17 623 279	20 568 327	9 106 001	9 154 793	8 517 279	11 413 535

2.h - Etat des cessions de l'exercice sur investissements en Capital Investissement

Nom de la société	Titres	Quantité cédée	Coût d'acquisition (€)	Prix de cession (€)	+/- Value
ECA	BSA	5 819	0	0	0
ESI GROUP	Actions	23 100	294 068	560 963	266 895
LEGUIDE.COM	Actions	19 000	480 729	532 000	51 271
PROWEBCLUB	Obligations	348 529	348 529	348 529	0
Total général			1 123 326	1 441 492	318 166

2.i - Clauses particulières affectant les investissements en Capital Investissement (indexation, révision de prix, dilution...)

Engagement de réinvestissement : Néant

Protection anti-dilution : Pour un certain nombre de sociétés du portefeuille, PARTENARIAT & INNOVATION 4 bénéficie de mécanismes de relution, notamment à travers l'octroi de Bons de Souscription d'actions (BSA), si une opération ultérieure à l'entrée du fonds est dilutive.

2.j - Etat des placements en Trésorerie

Titres	Quantité	Evaluation (€)	% de l'actif net	Type
EDR EUROPE FLEXIBLE PART I	27 652,00	3 410 598	10,21%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR EUROPE SYNERGIE PART I	12 623,00	1 744 246	5,22%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR GLOBAL CONVERTIBLES I	15 881,00	2 059 130	6,17%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR GLOBAL HEALTHCARE I	3 199,00	603 139	1,81%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR INFRASPHERE I	4 026,00	550 998	1,65%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR MONDE FLEXIBLE PART I	39 823,00	4 196 548	12,56%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
Total général		12 564 660	37,62%	

2.k - Dettes et créances

Créances	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Coupons dividendes			
Autres créances			-
			-

Dettes	Valeur nette
Frais de gestion en attente	323 449
Provision pour boni de liquidation	
Autres dettes	
	323 449

Partie III - RAPPORT DE GESTION DU FONDS PARTENARIAT & INNOVATION 4

1. ORIENTATION DE GESTION

1.a - *Historique*

Le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 4 a été agréé par l'AMF le 11 août 2010 et créé le 10 décembre 2010 pour une durée de six (6) exercices.

Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion pour trois périodes successives d'un an chacune. Toute prorogation sera portée à la connaissance des Investisseurs trois mois au moins avant sa prise d'effet.

1.b - *Caractéristiques juridiques*

Partenariat & Innovation 4 est un Fonds Commun de Placement dans l'Innovation régi par les articles L.214-20 et suivants du Code Monétaire et Financier et les dispositions particulières des articles L. 214-30 et L. 214-30-1. Le Fonds est une copropriété de valeurs mobilières qui a pour vocation de permettre aux porteurs de parts (principalement personnes physiques) de bénéficier des avantages d'une gestion professionnelle de valeurs mobilières cotées et non cotées, dans un cadre fiscal attractif.

Les souscripteurs du fonds bénéficient d'une exonération d'impôt (hors CSG/CRDS/RSA) sur les revenus distribués et sur les plus-values dégagées, sous réserve de conserver leurs parts pendant une période de blocage minimale de 5 ans.

1.c - *Stratégie d'investissement*

Le Fonds a pour objet d'être investi à hauteur de 60 % de son actif dans des petites et moyennes entreprises industrielles ou de services non cotées ou cotées sur un marché réglementé de l'Espace Économique Européen et dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros, qui ont de fortes perspectives de croissance, sont fondées sur le développement de produits innovants et sont des Sociétés Innovantes.

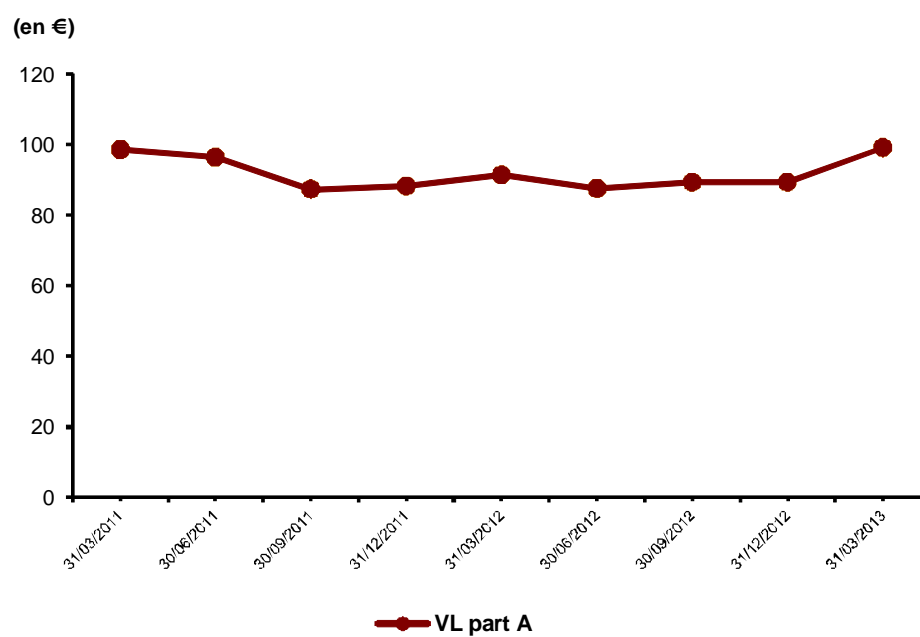
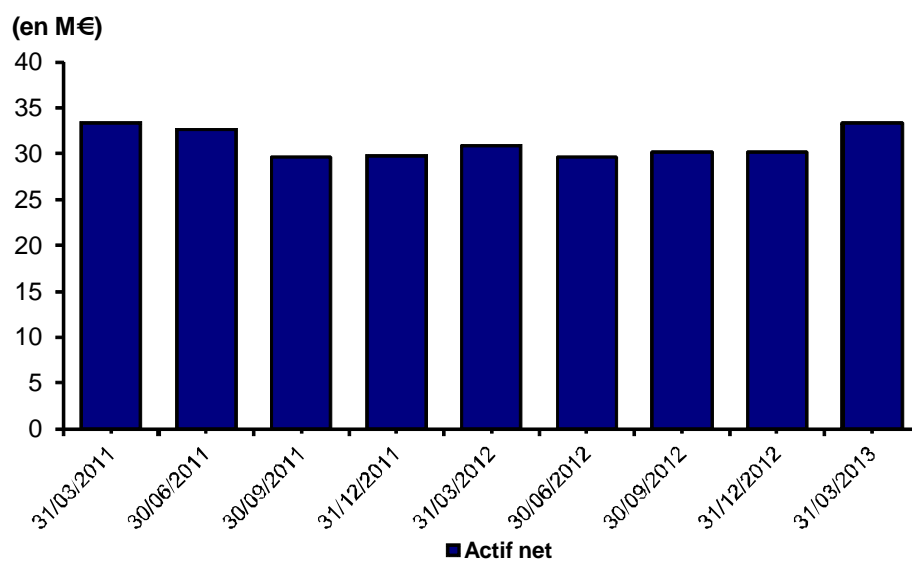
Le Fonds investira autour de 60% de ses actifs, dans des opérations de capital développement sur des sociétés cotées ou non, établies en France et qui présentent des perspectives de croissance et des modèles économiques démontrés (chiffre d'affaires supérieur à 4 millions d'euros). Le Fonds recherchera une diversification sectorielle du portefeuille de participations avec des investissements compris généralement entre 0,5 et 3 millions d'euros.

Le Fond investira environ 10% des actifs dans des participations prises dans des sociétés européennes, évoluant dans le secteur des sciences de la vie et notamment dans les domaines du matériel médical, produits thérapeutiques, et diagnostics moléculaires.

La part non innovante de l'actif du Fonds sera investie dans des OPCVM classées actions et obligations européennes ou diversifiées. Ces OPCVM seront principalement des OPCVM de droit français, qui seront gérés soit par certaines filiales du Groupe Edmond de Rothschild, soit par d'autres sociétés de gestion.

Le Fonds pourra investir directement dans des actions et obligations admises aux négociations sur un marché d'instruments financiers français ou étranger, dont le fonctionnement est assuré par une entreprise de marché, un prestataire de services d'investissement ou un organisme similaire étranger et dans des titres de créances négociables. Le Fonds se réserve la possibilité d'investir une partie des actifs dans des sociétés non cotées qui ne sont pas des Sociétés Innovantes, pourvu que ces sociétés présentent des perspectives de valorisation attractives et compatibles avec l'horizon de liquidité du Fonds. La Société de Gestion n'interviendra pas sur les marchés financiers à terme fermes ou optionnels.

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS L'ORIGINE



Au 31 mars 2012	Actif Net - 30,9M€	VL Part A – 91,40€
Au 31 mars 2013	Actif Net - 33,4M€	VL Part A – 99,19€

2.a - *Commentaire de gestion sur la période*

L'année 2012 ne restera pas dans les annales du fait de la faiblesse du dynamisme de l'économie mondiale. Cependant on doit relever deux éléments susceptibles d'impacter 2013.

D'abord aucune des catastrophes qui se profilaient en début d'année ne s'est produite, ni la rechute en récession des États-Unis, ni surtout la désintégration de la zone euro. Cela montre qu'à défaut de croissance soutenue, on peut tabler sur un environnement économique assez robuste ou résistant aux chocs.

Ensuite, la manière d'envisager les choix de politique économique est en pleine évolution. Les banques centrales s'intéressent davantage que par le passé à la question de l'emploi (Fed) ou à celle de la stabilité financière (BCE), un peu moins à celle de l'inflation. Au plan budgétaire, on commence tardivement à réaliser, suite à l'échec des consolidations en Grèce et en Espagne, que l'austérité n'est pas une fin en soi, que l'assainissement des finances publiques doit être adapté aux conditions économiques. Ce premier trimestre qui a vu se cumuler les crises italienne et chypriote a paradoxalement démontré une nouvelle fois la robustesse de la zone euro et sa capacité de réaction, quitte à prendre des mesures radicales (garantie des comptes bancaires, restructuration ou fermeture d'établissements financiers).

La France aborde 2013 en état de récession, avec un chômage croissant vers de nouveaux records, des ménages et des chefs d'entreprise en grande déprime. Le choc fiscal de la fin 2012 a laissé place à des ambitions louables de réduction de la dépense publique, pouvant ouvrir la voie à une économie modernisée et plus stable. D'autres réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité sont nécessaires pour que le pays retrouve un certain dynamisme économique.

Dans ce contexte, les sociétés du portefeuille résistent plutôt bien dans leur ensemble ; la plupart des sociétés réalisent des chiffres 2012 en ligne avec leurs budgets, mais ces derniers, quoiqu'en progression par rapport à 2011, avaient souvent été bâtis sur des bases prudentes en début d'exercice dans un climat de forte incertitude.

Au cours de l'exercice le fonds a réalisé trois nouvelles prises de participations dans des sociétés non cotées :

- **Alouette**, est une radio régionale basée en Vendée sur un format musical (variétés) et d'information locale dont le succès lui a permis de devenir la première radio régionale de France avec une part d'audience de plus de 1% et 530.000 auditeurs journaliers. Elle a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 6,4 M€ provenant de la vente d'espaces publicitaires à des annonceurs nationaux et locaux. Le fonds a investi 2,6 M€ et détient 11,9% du capital de la société.
- **Prowebclub** est la holding de reprise de Proweb CE, société cotée sur Alternext, leader sur le marché de la communication, de la gestion des activités sociales et culturelles des Comités d'Entreprise : site Internet CE, logiciels de gestion des activités et de comptabilité, billetterie, médiathèque. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 43 M€ en 2011 et accompagne plus de 7 000 Comités d'Entreprise représentant plus de 5 millions de bénéficiaires. Partenariat & Innovation 4 a participé à l'offre publique d'achat lancée sur les actions cotées Proweb CE en investissant 3 M€.
- **Financière DEFI** est la holding du Groupe DEFI, leader mondial de l'exploitation de supports publicitaires spectaculaires : publicité lumineuse, publicité digitale et toiles publicitaires. Le groupe réalise 40 M€ de Chiffre d'Affaires et bénéficiera à terme des nombreuses synergies entre les métiers de la publicité spectaculaire et son savoir-faire dans la production d'enseignes lumineuses. Le FCPI Partenariat & Innovation 4 a investi 3,1 M€ sous forme d'actions, obligations convertibles et avance en compte courant pour une participation de 8,1% du capital du groupe.

Pour ce qui concerne le portefeuille de valeurs cotées, Partenariat & Innovation 4 a investi un montant de 0,2 M€, lors d'un tour de financement privé de 10 M€, dans **MDxHealth**, société cotée sur Eurolist C Bruxelles et spécialisée dans les tests de diagnostic médical. Les fonds levés serviront à renforcer l'équipe commerciale et marketing aux États-Unis pour développer les ventes du test de diagnostic du cancer de la prostate, avec l'objectif d'atteindre l'équilibre opérationnel. Nous avons également renforcé notre position dans **Sword** compte tenu des perspectives encourageantes de la société.

Enfin, sur la période le fonds a profité du rebond du cours **d'ESI Group** en soldant sa participation avec une plus-value significative. Nous avons également apporté les titres détenus **Leguide.com** à l'offre publique d'achat (OPA) lancée sur le capital de la société par Lagardère.

A fin mars 2013, les participations innovantes (cotées et non cotées) s'élèvent à 59,5% pour un actif net total du fonds de 33,4M€. Sur les douze derniers mois, la valeur liquidative de la part A du FCPI Partenariat & Innovation 4 est passée de 91,40 € à 99,19€, en hausse de 8,5% hausse qui s'explique essentiellement par la réévaluation de la ligne Abex, la société réalisant une performance remarquable sur l'année 2012, en forte avance sur son business plan initial.

2.b - Ratio réglementaire

Au 31 mars 2013, le fonds Partenariat & Innovation 4 respecte le ratio FCPI réglementaire de 60% d'investissement dans les sociétés innovantes, qui s'élevait à cette date à 60,4%.

2.c - Perspectives

Le FCPI Partenariat & Innovation 4 a finalisé la constitution de son portefeuille et atteint son ratio d'investissement. L'équipe d'investissement va se concentrer sur le suivi des sociétés en portefeuille et les accompagner dans leurs projets de croissance interne et externe.

Le FCPI dispose de capacités suffisantes pour réaliser des financements complémentaires chaque fois que le développement de ses sociétés le nécessitera.

3. INVESTISSEMENTS / CESSIONS

3.a - Investissements pendant la période

Nom de la société	Activité	Montant (en €)
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	Station de radio	2 600 000
FINANCIERE DEFI	Exploitation de supports publicitaires spectaculaires	3 100 000
MDxHEALTH	Développement de produits de diagnostic dans le domaine de l'oncologie	200 000
PROWEBCLUB	Editeur de logiciels et spécialiste e-commerce sur le marché de la gestion des comités d'entreprise en France	3 035 000
SWORD GROUP	SS II	705 605
Total général		9 640 605

3.b - Investissements dans d'autres fonds d'investissements pendant la période

Les FCPR gérés par EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENTS PARTNERS n'investissent pas dans d'autres FCPR ou fonds assimilés.

3.c - Cessions pendant la période

Nom de la société	Activité	Montant (en €)
ESI GROUP	Société informatique de simulation numérique	560 963
LEGUIDE.COM	Traitement de données, hébergement et activités connexes	532 000
PROWEBCLUB	Editeur de logiciels et spécialiste e-commerce sur le marché de la gestion des comités d'entreprise en France	348 529
Total général		1 441 492

4. INFORMATIONS

Les co-investissements et les co-désinvestissements par le Fonds s'effectuent au même prix et dans les mêmes conditions juridiques et financières que les Autres Fonds, sous réserve des différentes contraintes juridiques liées aux différents véhicules d'investissement et eu égard à la situation particulière de chaque fonds, conformément aux indications du Code de Déontologie de l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital).

4.a - Co-investissements

Société	Fonds	Investissements
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	PARTENARIAT & INNOVATION 3	700 060,00
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	PARTENARIAT & PROXIMITE 2	300 060,00
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	PLURIEL OUEST 2	400 000,00
FINANCIERE DEFI	WINCH CAPITAL 2 FCPR	14 551 090,00
MDxHEALTH	BIODISCOVERY 2	777 485,28
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & INNOVATION 2	721 005,00
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & INNOVATION 3	2 850 030,00
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & PROXIMITE 2	450 560,00
PROWEBCLUB	PLURIEL OUEST 2	500 000,00
SWORD GROUP	PARTENARIAT & INNOVATION	269 361,23

4.b - Co-désinvestissements

Société	Fonds	Cessions
ESI GROUP	PARTENARIAT & INNOVATION	237 737,24
ESI GROUP	PARTENARIAT & INNOVATION 3	371 709,92
LEGUIDE.COM	PARTENARIAT & INNOVATION 2	806 400,00
LEGUIDE.COM	PARTENARIAT & INNOVATION 3	560 000,00
LEGUIDE.COM	PARTENARIAT & PROXIMITE 2	121 945,87
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & INNOVATION 2	85 180,00
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & INNOVATION 3	336 715,00
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & PROXIMITE 2	53 666,00
PROWEBCLUB	PLURIEL OUEST 2	59 072,00

4.c - Mandats sociaux

Les mandats exercés au sein de sociétés dans lesquelles PARTENARIAT & INNOVATION 4 a investi :

- * ABEX DEVELOPPEMENT : Membre du Comité Stratégique
- * ALOUETTE DEVELOPPEMENT II : Membre du Comité de Suivi
- * CMP : Censeur
- * F&B GROUP (MAESA) : Membre du Comité de Suivi
- * FINANCIERE DEFI : Membre du Conseil de Surveillance
- * INVENTIA : Membre du Comité de Suivi
- * MDxHEALTH : Administrateur
- * PROWEBCLUB : Membre du Comité de Suivi

4.d - Utilisation des droits de vote

Conformément à l'article 314-100 et suivants du Règlement Général de l'AMF, le gestionnaire a été en mesure d'exercer librement les droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille.

Durant cet exercice, les gestionnaires ont participé ou se sont fait représenter à l'ensemble des assemblées générales et ont exercé librement les droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille.

4.e - Événements relatifs à la société de gestion

Ce Fonds Commun de Placement dans l'Innovation est géré par Edmond de Rothschild Investment Partners (EDRIP), filiale du Groupe LCF Edmond de Rothschild. L'équipe d'investissement d'EDRIP composée de 21 professionnels gère près d'un milliard d'euros. EDRIP est spécialisée dans l'investissement minoritaire non coté.

4.f - Modifications intervenues concernant les méthodes de valorisation au cours de l'exercice précédent et de cet exercice

Néant

4.g - Frais facturés au fonds sur la période

Les frais de fonctionnement supportés par le Fonds au cours de l'exercice s'élèvent à 1 304 474,13€ dont 1 195 784,90€ au titre des commissions de la société de gestion. Les commissions de gestion représentent 3,6% du montant souscrit.

Le Fonds a supporté des frais relatifs à des investissements non réalisées pour un montant de 21 278,03€.

Les frais d'audit engagés par le Fonds dans le cadre d'investissements se décomposent comme suit : Alouette : 4 711,52€ et Prowebclub : 2 164,22€.

Commission de gestion	1 216 953,90
- avoir	21 169,00
Commission nette	1 195 784,90
Dépositaire	37 003,08
CAC	9 612,25
Honoraires divers	34 345,89
dont comptabilité	6 192,12
dont autres	28 153,77
Frais de constitution	
Frais bancaire	
Divers (assurance, impôts...)	27 728,01
Total	1 304 474,13

4.h - Prestations de conseil ou de montage facturés par la société de gestion ou une entreprise liée ou à une société dans laquelle le fonds détient des titres

La société de gestion a facturé des commissions de montage à hauteur de 245K€ aux sociétés Financière Defi, F&B Group et Prowebclub au cours de l'exercice et a rétrocédé une partie (21 169€) au FCPI Partenariat & Innovation 4, au prorata des fonds propres et quasi fonds propres détenus par ce dernier dans les sociétés.

Une convention de prestations de services a été signée entre la société de gestion et le GIE Saint Honoré au titre de l'assistance comptable. Les sommes facturées à ce titre s'élèvent pour cet exercice à 1 435,20€.

4.i - Opération de crédit

Aucune opération de crédit réalisée par un établissement de crédit lié à la société de gestion n'a été réalisée auprès de sociétés du portefeuille.

4.j - Intervention du fonds sur les marchés à terme et les conséquences sur le portefeuille

Aucune intervention du fonds ne s'est produite sur les marchés à terme.

4.k - Convention SOFARIS « Fonds Propres »

Edmond de Rothschild Investment Partners n'a souscrit auprès d'OSEO SOFARIS aucune assurance sur les investissements réalisés par le FCPI Partenariat & Innovation 4.

4.l - Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Dans le cadre d'une convention de services entre la société de gestion EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT PARTNERS (EDRIP), gérant de PARTENARIAT & INNOVATION 4 et la Compagnie Financière Edmond de Rothschild (LCFER), EDRIP utilise la salle de marché de LCFER et se conforme strictement aux règles de sélection et d'évaluation définies par LCFER.

4.m - Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

La politique d'investissement du fonds ne prend pas simultanément en compte les trois critères ESG : environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

AVERTISSEMENTS

- *La notice d'information du Fonds et le règlement du Fonds sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou du dépositaire.*
- *La valorisation du portefeuille est établie sur la base des informations disponibles à la date du rapport et ne préjuge pas du prix de cession futur.*
- *Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.*

Société de gestion

**EDMOND DE ROTHSCHILD
INVESTMENT PARTNERS**

**47 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE
75 008 PARIS
RCS 444 071 989 PARIS**

Dépositaire

**LA COMPAGNIE FINANCIERE
EDMOND DE ROTHSCHILD
BANQUE**

**47 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE
75 008 PARIS
RCS 572 037 026 PARIS**

MAZARS

FCPI

PARTENARIAT & INNOVATION 4

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2013

FCPI
PARTENARIAT & INNOVATION 4

47, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes
annuels

Exercice clos le 31 mars 2013

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 mars 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCPI Partenariat & Innovation 4, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCPI à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « politique de distribution » intégrée à la partie relative aux règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels qui décrit les modalités d'application du règlement 2011-05 de l'Autorité des Normes Comptables.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 mars 2013 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro, qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans les « faits marquants » de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux FCPI, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2003-02 du Comité de la Réglementation Comptable,
- s'agissant de la valorisation des titres non cotés, nous nous sommes assurés de la cohérence des méthodes de valorisation décrites en annexe avec le règlement du fonds et de leur correcte application ainsi que de l'existence au sein de la société de gestion d'une documentation suffisante sur les instruments financiers de capital investissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**FCPI
PARTENARIAT &
INNOVATION 4**

*Exercice clos
le 31 mars 2013*

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 22 mai 2013

Le commissaire aux comptes

MAZARS

Guillaume Potel

